Mairie de Guenrouët

PIECES A FOURNIR POUR HIVERNAGE AU PONTON St CLAIR

- Demande d'hivernage adressée par courrier à M. le Maire *(avec vos coordonnées : téléphone, adresse, courriel)*
- Attestation d'assurance du bateau
- Photocopie de l'autorisation d'occupation de DOMAINE PUBLIC établie pour l'année auprès des services maritimes *(ou du moins du courrier en faisant la demande)*
- Photocopie de l'acte de francisation ou de permis de navigation